

Notes personnelles :

Gérer ses haies passe par l'adhésion à une charte de gestion durable

Il faut respecter quelques règles...

- La production de bois dédiqués s'inscrit exclusivement dans le cadre d'une gestion durable des haies bocagères et des bosquets de l'espace rural. Les essences qui rejettent de souches sont principalement concernées. Le cycle d'exploitation est de 15 à 25 ans et les coupes seront échelonnées dans le temps par tronçons de haies entièrement récoltés ou par coupes sélective des tiges exploitables.
- Le bois dédiqués ne doit pas entrer en concurrence avec les autres usages possibles du bois de bocage.
- La production de bois dédiqués doit être de bonne qualité : limiter les poussiers (pas trop de petits bois) en ciblant les chantiers ; mécaniser et organiser au mieux les chantiers.
- La production de bois dédiqués doit être réalisable à moindre coût (perche et grosses branches plutôt que de la broussaie) ; si la taille est discontinu, prévoir la sélection des brins à maturité.

... et respecter quelques obligations en toutes circonstances :

- Les coupes et travaux d'entretien sur la végétation seront proscrits entre le 31 mars et le 31 juillet.
- Les haies entrant dans le cycle de production ne sont pas converties ensuite en haies basses. Seule la taille latérale de formation est autorisée pendant la durée du cycle.
- Les rejets sont protégés des animaux par clôture fixe ou mobile.
- Les interventions sur les arbres morts, les arbres à couvres, les arbres à lierre... sont limitées au strict minimum lié à la sécurité des biens et des personnes.

Il faut intervenir lorsque les branches deviennent vraiment gênantes



- Pour :**
- réduire la charge d'entretien
 - réduire les perturbations de la faune sauvage
 - créer un capital bois d'œuvre
 - diversifier les produits de la haie

Quelques préconisations de gestion

Les coupes de bois ne représentent pas une activité économique à part entière, mais rentrent plutôt dans une démarche d'entretien du milieu.

Plus le linéaire de haie est important, plus il engendre un temps de rotation important (de 15 à 25 ans) qui permet un fort développement de la biomasse ligneuse et donc des volumes de bois exploitables importants.

La formalisation de ces préconisations adaptées passera par un tableau plurimodal, le **PCH - Plan de Gestion de la Haie**, définissant les actions à conduire sur les ombrés à venir et les volumes de bois mobilisables.

VOUS POURREZ AMÉLIORER PRODUCTIVITÉ ET BIODIVERSITÉ DES HAIES EN :

- **enrichissant** par regarnis les haies discontinues ou présentant des trouées.
- effectuant un **élagage** des arbres de haut-jet (un tous les 10 mètres) pour favoriser leur développement en tant qu'arbre destiné à la production de bois d'œuvre (et limiter leur concurrence sur le taillis).
- **établissant** des haies plantées ou récoltées délibérément pour éviter l'abroutissement.
- réadaptant le **mode d'entretien** pour favoriser la production de bois et la biodiversité.
- conservant l'**entretien annuel** des pieds de haies par broyage et en supprimant les tailles systématiques à l'épaveuse.
- conservant un temps de **retention** des haies d'au moins 15 ans, afin d'obtenir un volume de bois et l'équilibre fonctionnel d'une haie.
- conservant une portion d'arbres à cavités et d'arbres dépérissants ou morts (à condition qu'ils ne présentent pas de danger), car leur présence favorise la **biodiversité**.



« BOSCHAUT signifie BOIS, n'est-ce pas ? Le paysage, voilà bien une notion abstraitte. Nous avons mis en place un projet de gestion durable qui évite, sans cesse, de perdre l'essentiel de ce qui, au contraire, sont soigneusement entretenus et qui fournissent du bois d'œuvre, du bois de chauffage, des fruits, des abris pour nos troupeaux (...) et des réservoirs de biodiversité pour la faune et la flore. Le maillage des haies doit être préservé. Le rôle des agriculteurs est très important. Cependant, peu de personnes sont conscientes des efforts nécessaires pour assurer l'entretien de ces kilomètres et kilomètres de "bouchures" entretiens des coûts importants, des heures et des heures de travail alors que la main d'œuvre dans les fermes diminue. Pour que ce paysage soit entretenu, le pays doit être habité et vivant... »

Vivienne, agricultrice à Algerande.

A chaque outil son entretien : bien choisir son matériel

Conserver le patrimoine naturel bocager en l'entretenant, avec les moyens techniques d'aujourd'hui.



ÉPAREUSES À FLEAUX OU À MARTEAUX ?

Le rotor à fleaux n'a pas été conçu pour tailler les haies, mais pour débroussailler les accotements. Son utilisation doit être évitée car il ne taille correctement que les rameaux de diamètre inférieur à 1 cm.

Par contre, l'utilisation d'un rotor à marteaux bien effûtés, réservé uniquement à la taille des haies, donne des résultats très satisfaisants. Il peut être utilisé sur des rameaux de 1 à 3 cm, de diamètre allant jusqu'à 4 cm.

LAMIERS À COUTEAUX, À SÈCHES OU MIENS ?

On trouve également trois types de lamiers pour la taille : le lamier à couteaux et le lamier à sèches circulaires (mixte avec 3 disques à couteaux et une sèche circulaires). Le lamier à couteaux bien affûtés est adapté pour des tailles annuelles ou tous les 2 ans.

Le lamier à sèches circulaires est utilisé pour des branches de diamètre supérieur à 4 cm. Il est notamment intéressant lorsque l'on veut diminuer la fréquence des tailles et effectuer qu'un passage, tous les 5 ans par exemple.

Cette pratique implique de ramasser les branches et de les broyer. Entretien : le lamier à couteaux permet l'entretien de la haie tandis que l'outil à sèche permet en plus d'entretenir, de concert par réception ou de rattraper une longueur de haie.

L'outil mixte permet une certaine polyvalence.

SCATEUR HYDRAULIQUE :

La barre-scateur est un outil polyvalent qui peut être utilisé sur des rameaux de 1 à 10 cm de diamètre.

Cet outil "idéale" a malheureusement quelques inconvénients. D'ovamée lente, son utilisation est plus coûteuse que celle des rotors et lamiers.

La haie, une possibilité de produire du bois d'œuvre



Sur une jeune haie bien poussante, on peut envisager des tailles de formation créant ainsi des arbres d'avenir. Cela permettra une production en bois d'œuvre. Ces interventions sont à réaliser de 2 à 20 ans après la plantation et/ou sélection.

Avantages :

Bois produit à forte valeur économique, utilisable également pour les besoins d'une exploitation agricole. Production rapide (retour sur investissement entre 30 et 80 ans).

Inconvénients :

Nécessite une taille de formation pendant plusieurs années.

Après coupe : perte paysagère.